

Les Subsidies

J'ai voyagé dans tout le pays depuis plusieurs mois avec le groupe de travail national du parti libéral sur l'agriculture. La question qui préoccupe le plus de gens dans les provinces, et particulièrement en Ontario, est la perspective d'un accord général de libre-échange avec les États-Unis. Le système de commercialisation et de soutien des produits agricoles en vigueur aux États-Unis diffère beaucoup du nôtre. Bien des pays nous envient notre système de commercialisation des produits laitiers, du lait et de ses dérivés, des oeufs, des dindes et des poulets de grill. Pourtant, nous risquons très certainement de le compromettre si nous concluons un accord commercial global avec les États-Unis. Cette question est fort préoccupante puisqu'on ne sait pas au juste quelle est la position du gouvernement à ce sujet.

En réponse à une question que je lui ai posée le 23 janvier dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) m'a répondu que nos offices de commercialisation et nos programmes de stabilisation des prix agricoles ne seraient pas compris dans ces négociations. Or, à peine deux jours plus tard, il se faisait reprendre vertement par le gouvernement américain d'après des propos rapportés dans un article du *Globe and Mail*. Voici un extrait de l'article en question:

«Au début, on parlait de libre-échange. Ensuite, c'était le libre-échange à l'exception de la culture et plus tard, de domaines exclusivement de compétence provinciale. On ajoute maintenant l'agriculture», a déclaré un haut fonctionnaire du gouvernement Reagan. «Nous n'avons pas encore entamé les pourparlers que déjà Ottawa n'arrête pas de changer les règles du jeu».

Il est donc évident que le ministre d'État aux affaires extérieures ne tenait pas compte des vues du gouvernement Reagan. Quelques jours plus tard, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) déclarait, lors d'une interview reprise dans le *Free Press* de Winnipeg, que les produits agricoles, les offices de commercialisation et ainsi de suite étaient négociables. Voilà pourquoi on se demande maintenant, avec beaucoup d'inquiétude, quelle est la position exacte du gouvernement concernant les offices de commercialisation et les programmes de stabilisation des prix agricoles. En dépit de toutes les difficultés que connaît le secteur agricole, la gestion de l'offre et les offices de commercialisation ont été deux outils très efficaces pour écouler nos denrées agricoles.

Il n'existe pas de meilleur exemple pour illustrer l'attitude du gouvernement à l'égard des problèmes agricoles, que son régime d'hypothèques basées sur les prix des produits agricoles. L'exposé budgétaire annonçait que 700 millions seraient débloqués à cette fin à des taux d'intérêt de 6 p. 100. Cette mesure semblait correspondre précisément aux souhaits des intéressés. Vus d'un peu plus près, les 700 millions allaient être répartis sur deux ans et il ne s'agissait pas d'argent frais, mais plutôt de 700 millions de prêts qui allaient remplacer 700 millions déjà prévus pour des prêts. Nous avons appris également que le taux d'intérêt serait plutôt de 13.5 p. 100 au lieu de 6 p. 100 dans la plupart des cas. Quoi qu'il en soit, la Fédération canadienne de l'agriculture a décrit ce régime comme un système compliqué et risqué d'hypothèques agricoles que le gouvernement devrait retirer.

J'aurais bien d'autres exemples à citer à la Chambre aujourd'hui, mais cela est impossible dans le temps qui m'est alloué. Le gouvernement doit s'engager plus à fond, non seulement en diminuant les intérêts et en votant une mesure prévoyant des accords entre les agriculteurs et leurs créanciers,

mais aussi dans le domaine de la recherche. Les fonds prévus pour la recherche agricole ont été réduits de 42 millions. Pendant ce temps, le gouvernement laisse aller 10 millions pour réaliser un programme invraisemblable avec l'aide d'une bande d'investisseurs de New York. Il serait temps que le gouvernement revienne à la réalité et propose le régime de stabilisation dont l'agriculture a besoin, un régime essentiel compte tenu de l'importance, de la diversité et des avantages que représente ce secteur pour l'ensemble du pays.

M. Sid Fraleigh (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir intervenir dans le débat d'aujourd'hui. Je me réjouis en effet de la tenue d'un tel débat. Je tiens tout d'abord à féliciter mon collègue, le député d'Algoma (M. Foster), d'avoir saisi la Chambre de la question. Cela donne aux députés des régions rurales l'occasion de signaler les problèmes qui se posent aux agriculteurs de nos jours. Nous, les représentants de circonscriptions rurales, comprenons bien les problèmes actuels du monde agricole. J'estime de notre devoir de tâcher de faire comprendre à nos collègues de la ville ici à la Chambre des communes, et à l'ensemble de la population urbaine, les graves ennuis que connaissent les agriculteurs.

Je voudrais signaler dès le départ une méprise de la part du député d'Algoma. Je crois savoir que les dirigeants de tous les organismes agricoles importants du pays ont été invités à la réunion de Vancouver. Tous les comptes rendus que j'ai lus sur cette réunion montraient qu'elle avait été couronnée de succès et témoignaient de l'engagement du premier ministre (M. Mulroney) en faveur de l'agriculture.

La motion attire l'attention sur le vaste ensemble de problèmes avec lesquels l'agriculture est aux prises. Je voudrais prendre une minute ou deux de mon temps pour en énumérer quelques-uns. La création de la Commission d'examen de la dette agricole a d'abord été annoncée dans le budget de février par le ministre des Finances (M. Wilson). Des fonds ont été alloués pour la mise sur pied de comités d'examen de la dette agricole. En même temps, le gouvernement s'était engagé à réviser la Loi sur la faillite. La deuxième partie de cet engagement me semble aussi importante que la première. Cela fait trop longtemps que les cultivateurs et les pêcheurs n'ont pas droit au même traitement que les autres entreprises à cet égard. Il est temps de modifier la loi pour les placer sur le même pied que les autres hommes d'affaires.

• (1600)

Entre-temps, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a confirmé cet engagement, de même que le premier ministre (M. Mulroney) qui, à Vancouver, a promis de présenter un projet de loi qui permettra de mettre en place des comités d'examen de la dette agricole et de modifier la Loi sur la faillite.

Je voudrais parler un peu des ramifications de ces deux changements. À mon avis, la communauté agricole veut se faire entendre. Les personnes qui se trouvent dans une situation financière très précaire veulent se faire entendre par un organisme indépendant formé d'agriculteurs. À mon avis, le comité d'examen de la dette agricole rendra la chose possible et j'attends impatiemment ce projet de loi.